

cndp Commission nationale
du **débat public**

RAPPORT DU GARANT

Interconnexion électrique
France-Espagne par le
Golfe de Gascogne

Continuum concertation
post concertation préalable

19 janvier 2018 – 31 décembre 2018

Walter Acchiardi, garant

désigné par la Commission
nationale du débat public

Rapport du garant Interconnexion électrique France-Espagne par le golfe de Gascogne

19 janvier 2018 - 31 décembre 2018

Continuum concertation post concertation préalable

SOMMAIRE

LE PROJET.....	3
RAPPEL DE LA CONCERTATION PRÉALABLE	4
CONTINUUM CONCERTATION POST CONCERTATION PRÉALABLE.....	5
Dispositif de la concertation.....	6
Les chiffres clés de la concertation.....	6
RÉSULTATS DE LA CONCERTATION.....	8
AVIS DU GARANT SUR LE DÉROULÉ DE LA CONCERTATION.....	9

LE PROJET

- **MAÎTRE D'OUVRAGE :**

Société mixte INELFE (Interconnexion Electrique France-Espagne) associant Rte, Réseau de transport d'électricité en France et REE, Red Eléctrica de Espana en Espagne.

- **CARACTÉRISTIQUES :**

L'interconnexion est composée de 4 câbles, 2 pour chaque liaison. Cette double liaison en courant continu aura une longueur de 370 kms, souterraine (90 kms) ou enfouie au fond de l'océan (280 kms), reliant le poste de Cubnezais, près de Bordeaux et le poste de Gatica, près de Bilbao. Elle sera la première interconnexion essentiellement sous-marine entre la France et l'Espagne.



Elle comprendra une station de conversion, à chaque extrémité des 2 liaisons, permettant de transformer le courant continu en courant alternatif et de se raccorder au réseau de transport d'électricité de chaque pays. Le poste de Cubzenais en France a été choisi afin de ne pas avoir à renforcer les lignes existantes.

- **COÛT :**

Estimé à 1 750 millions d'euros

- **CALENDRIER DE MISE EN SERVICE ENVISAGÉE :**
2025

RAPPEL DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

3 niveaux de concertation ont été articulés durant la phase de concertation préalable :

- un premier niveau européen en tant que Projet d'Intérêt Commun européen (PIC),
- un second niveau national au regard de la concertation « Fontaine » sous l'égide d'un Préfet coordonnateur,
- un troisième niveau associant les différents publics pour une concertation préalable sous l'égide d'un garant désigné par la Commission Nationale du débat Public (CNDP).

Après validation par Monsieur le Préfet de Gironde de l'Aire d'Étude la concertation préalable s'est déroulée du 4 octobre 2017 jusqu'au 18 janvier 2018 – cf. Bilan du garant.

A l'issue de cette concertation un emplacement de moindre impact pour la station de conversion et un fuseau de moindre impact pour la liaison souterraine et sous-marine ont été proposés par Rte et retenus par le Préfet de Gironde, le 5 avril 2018, puis validés par le Ministre de la transition écologique et solidaire le 30 mai 2018.

- **PÉRIMÈTRE DE LA CONCERTATION (en France):**

- 64 communes
- 3 départements, Gironde , Landes et Pyrénées Atlantiques
- 1 région, Nouvelle Aquitaine

- **PARTICIPANTS :**

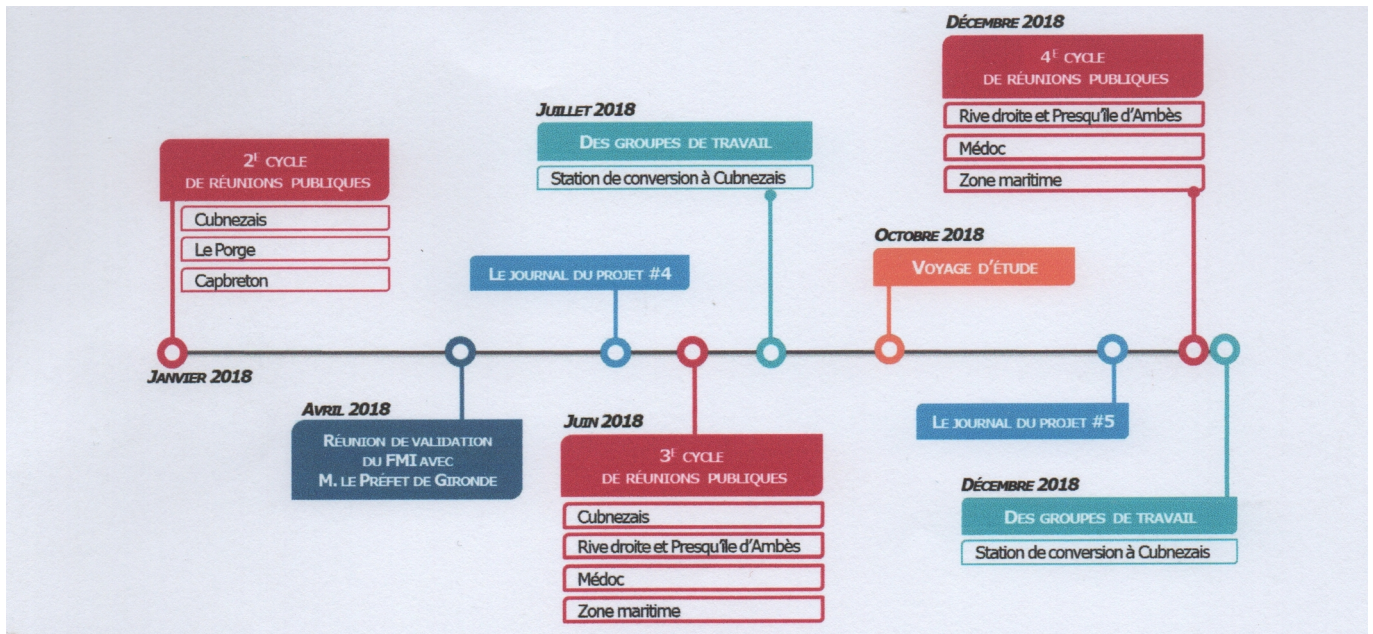
- 5919 connexions au site internet (côté France)
- 62 personnes présentes aux 3 premières réunions publiques
- 37 personnes présentes aux 9 premières permanences

- 204 personnes participantes aux 12 ateliers territoriaux
- 61 personnes présentes aux 3 réunions publiques de restitution
- 21 personnes présentes aux 5 permanences complémentaires
- 43 contributions, avec réponses publiées sur la plateforme internet

CONTINUUM POST CONCERTATION PRÉALABLE

Par décision du 7 février 2018 la CNDP désigne et reconduit la même personne comme garant chargé de veiller à la bonne information et à la participation du public et ce jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne «Golfe de Gascogne ». Un rapport devra être établi et joint au dossier d'enquête publique. Ce présent document en constitue le 1^{er} volet couvrant l'année 2018 et sera suivi d'un second et dernier volet en amont du lancement de l'enquête publique prévue pour l'automne 2019.

Dispositif de la concertation



Les chiffres clefs de la concertation

Conformément à ce qui avait été décidé et annoncé à l'issue de la concertation préalable, des réunions publiques semestrielles ont été mises en place, donnant lieu à 2 temps en juin, et décembre 2018, avec 128 personnes au total au niveau du territoire, redécoupé en 4 secteurs :

- la station de conversion de Cubnezais,
- la zone rive droite de la Dordogne et le bec d'Ambès,
- la zone du Médoc et sa façade atlantique pour les points d'atterrage
- et la zone maritime pour la liaison sous-marine.

Parallèlement un atelier thématique, en 3 temps en juillet, octobre et décembre 2018 a été suivi par 66 personnes concernant la construction et l'aménagement du site de la station de conversion à Cubnezais avec comme programme :

- les questions acoustiques, architecturales et paysagères,
- la visite des stations de Baixas (66) et de Santa Llogaïa (côté espagnol),
- les questions liées au chantier et aux accès à la station.

Un autre atelier thématique est prévu le 10 janvier 2019 en mairie de Prignac-et-Marcamps pour envisager avec les personnes concernées les différentes variantes possibles au tracé de la liaison souterraine sur cette partie du territoire.

D'autres rencontres ont eu lieu avec des interlocuteurs locaux, les gestionnaires des réseaux, le Conseil départemental de Gironde, Bordeaux Métropole, les organismes professionnels viticoles et vinicoles, le comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de la Nouvelle Aquitaine, la DFCI Gironde et, dans le cadre des inventaires écologiques, de nombreuses structures opérant dans le domaine environnemental (associations, syndicats, collectivités...).

Faisant suite au n°3 correspondant à la fin de la concertation préalable, deux nouvelles éditions du journal du projet (n° 4 et 5) ont été diffusées en juin et décembre 2018 à hauteur de 30 exemplaires aux 64 communes concernées (soit 1920) et au fichier contacts par courriel (soit 229).

Une communication avec les médias a été maintenue donnant lieu à 26 articles concernant directement le projet et relayant l'information relative aux réunions publiques organisées.

Le site internet du projet, <https://www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne>, commun à la partie française et à la partie espagnole du projet a reçu 14391 visites, dont 68 % par des visiteurs en France. 18 messages courriels ont fait l'objet de réponse concernant différents types d'informations.

Un partenariat annoncé avec Cap Sciences pour un projet d'accompagnement des scolaires a vu le jour avec l'élaboration d'un programme pédagogique centré sur la compréhension du monde de l'électricité, soutenu par la direction des services de l'Éducation Nationale.

A ce jour 34 classes de 12 écoles des communes concernées par le tracé souterrain (soit près de 1000 élèves) ont prévu de le déployer d'ici la fin de l'année scolaire 2018-2019.

RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

Les demandes faites par le garant pour améliorer le dispositif

Le souhait du garant de voir maintenue post concertation préalable la plateforme internet permettant un débat ouvert autour des questions posées par les internautes et les réponses apportées par Rte n'a pas été retenu par Rte.

Cependant la poursuite du site internet du projet a permis aux personnes intéressées d'avoir accès aux informations capitalisées durant cette concertation préalable, de poser directement leurs nouvelles questions afin d'obtenir des réponses personnalisées, et d'accéder à de nouvelles informations relatives au continuum de concertation.

Concernant ces nouvelles informations le garant a formulé la demande que les inventaires environnementaux et autres documents produits à l'occasion des études d'impacts en cours de finalisation puissent être mis en ligne autant que possible au fur et à mesure de leur réalisation. Ceci afin notamment que les personnes n'ayant pas pu participer aux réunions publiques et/ou aux ateliers puissent en être informés, quand bien même ces travaux seront joints au dossier d'enquête publique et versés, quant aux inventaires environnementaux, auprès d'organismes publics afin de pouvoir y être consultés ultérieurement.

Concernant l'atelier autour de l'aménagement et de la construction de la station de conversion de Cubnezais le garant a proposé, et Rte a accepté, le principe d'une nouvelle session de cet atelier afin de pouvoir partager les éléments du cahier des charges de la consultation envisagée par Rte, préparée par leurs équipes à destination de prestataires privés pour la réalisation de cet ouvrage.

Les apports de la concertation

Tant lors des réunions publiques que des rencontres/ateliers l'ensemble des questions posées ont pu trouver réponses, suite à des présentations professionnelles tant sur le fond que dans la forme, et un temps consacré correspondant. Plusieurs participant.e.s ont témoigné de la qualité apportée par les documents et exposés qui leur étaient présentés.

Nombre de questions restent néanmoins en suspend, mais avec des informations qui ont pu être apportées quand à leurs prises en compte ultérieures soit dans le cadre législatif et/ou réglementaire ou au sein de protocoles particuliers développés notamment en partenariat avec des organismes professionnels représentatifs.

AVIS DU GARANT SUR LE DÉROULÉ DE LA CONCERTATION

La concertation en présentiel est de qualité, menée par l'équipe technique du projet et son cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage en matière de concertation.

Le nombre de personnes impliquées dans cette phase de continuum est en cohérence avec le nombre de participants mobilisés durant la phase de concertation préalable. Les personnes les plus concernées et les plus demandeuses ont pu trouver réponse à leurs questionnements les plus divers, y compris sur l'opportunité du projet, sa faisabilité économique ou encore sur le choix porté sur le poste de Cubnezais pour y associer une station de conversion.

La mise en place tant des différents ateliers que de l'accompagnement pédagogique avec Cap Sciences témoigne de la disponibilité de l'équipe projet pour nourrir cette concertation, pour peu que des personnes ou des organismes soient volontaires pour y participer dans les temps impartis à l'évolution du projet.

Reste la question délicate de l'accès à l'information que représentent les nombreuses études réalisées pour le projet, notamment lors de cette phase les différents volets de « l'étude d'impact ». Ceux-ci représentent des ressources importantes de connaissance sur les territoires analysés et l'enjeu est qu'ils ne restent pas ignorés par les usagers de ces territoires, au-delà même des enjeux propres au projet.

Il en va de l'objectif de formation citoyenne que de tels travaux peuvent étayer, tant au niveau technique, environnemental qu'à celui d'une meilleure compréhension des prises de décision aux différentes échelles de responsabilité.



244 boulevard Saint-Germain
75007 Paris - France
T. +33 (0)1 44 49 85 50
contact@debatpublic.fr
www.debatpublic.fr